



Formation 53 :

Intitulé de la formation :

Reprise d'un fonds de commerce

Identifiant interne :

CPF_FOR_JRUFDC

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Ce parcours de formation est pour tout repreneur de fonds de commerce.

Les objectifs de ce parcours de formation sont de :

- Maîtriser les clés de la démarche de reprise d'un fonds de commerce
- Savoir trouver un fonds de commerce à reprendre, évaluer l'emplacement, le droit au bail, le fonds de commerce, savoir négocier avec le cédant, trouver les financements
- Maîtriser les notions indispensables de gestion d'un commerce, aménager le local, présenter ses produits, accueillir la clientèle

L'accès au catalogue de 11 programmes de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle est composée de 11 parcours de formation. Les parcours sont étudiés pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je reprends un fonds de commerce
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise
- J'établis mon business plan
- Je finance mes projets et mon entreprise
- Je gère une unité commerciale
- Je gère la trésorerie
- Je constitue mes équipes
- J'assimile les bases de la comptabilité
- J'assimile les bases du droit des affaires
- Je me forme au droit des sociétés
- Je me forme au droit social

Temps de formation : 118 H.

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

Les points forts de la formation :

11 programmes de formation enregistrés en vidéo.

Le porteur de projet bénéficie d'un suivi par un consultant.

La plateforme FORCES LMS est ludique et conviviale.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour reprendre un fonds de commerce.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

Modalités pédagogiques :

Formation pendant 3 mois ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

1 210 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 1 595 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr